

**LA VERSION ŒCUMÉNIQUE  
DU NOTRE PÈRE  
Pourquoi n'est elle pas utilisée  
dans l'Église orthodoxe de France...**

Travail réalisé d'après des documents de Maxime Kovalevsky (1) et du Conseil épiscopal de l'Église orthodoxe de France.

**LES "NOTRE PÈRE"**

**Version en usage dans  
l'Église orthodoxe de France**

Notre Père qui es aux cieux

Que Ton Nom soit sanctifié,

Que Ton Règne arrive,

Que Ta Volonté soit faite sur la terre comme au  
ciel.

Donne-nous aujourd'hui notre pain substantiel

Et remets-nous nos dettes comme nous  
remettons à nos débiteurs,

Et ne nous soumetts pas à l'épreuve,

Mais délivre nous du Malin.

**Version "œcuménique"**

Notre Père qui es aux cieux

Que Ton Nom soit sanctifié,

Que Ton Règne vienne,

Que Ta Volonté soit faite sur la terre comme au  
ciel.

Donne-nous aujourd'hui notre pain de ce jour,

Et pardonne-nous nos offenses comme nous  
pardonnons aussi à ceux qui nous ont offensés,

Et ne nous soumetts pas à la tentation,

Mais délivre nous du Mal.

## INTRODUCTION

Les disciples demandent à Jésus de leur apprendre à prier. Cela témoigne de ce qu'ils ressentent, au contact de notre Seigneur, que les prières traditionnelles n'apportent plus ce qu'elles devaient apporter. Un temps nouveau est là, depuis la venue du fils de Dieu. Et Jésus leur donne le « Notre Père », qui fait de chacun des priants des fils de Dieu (seuls les fils appellent leur père Notre Père...).

On comprend la portée formidable de cette prière. Aussi faut-il que la traduction française soit à la hauteur de l'Enseignement qu'elle contient... Chacune des phrases correspond à une prière juive, Nous ferons également un petit article sur ces correspondances. Nous mettons dans ce présent texte des réflexions sur la traduction œcuménique de 1966, que nous récitons tous aux offices, protestants, catholiques romains, et évangéliques... Mais certains orthodoxes ont refusés cette traduction, et sont restés à « leur ancienne version »... Pourquoi ? Et qu'ont-ils à nous apprendre sur le Notre Père ? Nous essayons de glisser quelques notions, pour enrichir notre propre prière, car il apparaît que les réflexions apportées par nos frères orthodoxes (partagées par des pratiquants d'autres confessions) sont constructives pour une connaissance plus approfondie que Jésus voulait nous donner de son Père. En cela, la traduction œcuménique sera enrichie, même si nous ne la changeons pas, car le sens de chaque mot que nous lui donnerons sera pesé et accepté comme Vérité de notre part. Finalement, cette prière Universelle deviendra profondément notre...

Lettre de Maxime Kovalevsky (1966):

« Dans les milieux attachés à la tradition ecclésiale aussi bien catholique qu'orthodoxe, de sérieuses inquiétudes apparaissent, liées à un problème très sérieux qui divise actuellement les hommes "de tradition" et les hommes "d'ajustement" :

- Les premiers croient qu'une franche remontée directe aux sources est la meilleure démarche rénovatrice de notre monde routinier et vieilli.
- Les seconds croient à l'arrangement, à la "mise au goût du jour" de la Tradition chrétienne.

Un nombre considérable de catholiques et d'orthodoxes appartenant au clergé et au monde laïc sérieusement pratiquant, ainsi qu'un certain nombre de protestants m'ont encouragé et expressément demandé de me faire le porte-parole de leur inquiétude, de faire connaître plus largement des idées qu'ils partagent ».

Nous allons essayer de résumer cette lettre pour mettre en évidence les différences de forme et de fond qui posent problème :

## Réflexions sur le fond

« Les quelques réflexions qui suivent réveilleront, je l'espère, l'intérêt pour un des grands problèmes de notre temps : le problème de la fidélité à la "justesse".

Je tiens à préciser que cette lettre ouverte n'a aucun caractère officiel ; c'est une quête d'un homme de bonne volonté, d'un ouvrier du renouveau liturgique cherchant la Vérité, la justesse, en dehors de toute considération "confessionnelle".

Les autorités de l'Église (je ne fais ici aucune distinction entre les représentants des diverses confessions, signataires du communiqué) veulent-elles nous imposer de nous unir sur des bases de demi vérités, d'habitudes qu'on arrange un peu, sans aucune rigueur, pour les faire coexister sans trop de contradiction, ou de nous unir dans un commun effort vers la Vérité, vers la "justesse", seule base possible d'une Unité réelle non extérieure ?

Le communiqué œcuménique ne parle pas de recherche de Vérité, mais de recherche d'Unité, en passant sous silence que l'Unité voulue par le Christ n'est autre que l'Unité à l'image de la Trinité, Unité dans la plénitude de Vérité, et non l'unité humaine extérieure ».

## Les points qui achoppent :

- Pain quotidien/substantiel

Dans le texte du Manuel de la messe et des offices (Desclée, 1920), le pain est encore "quotidien", fidèlement à la Vulgate (Lc 11, 3) (cf notre article sur St Jérôme et sur les apocryphes). Pourtant, la même Vulgate (Mt 6, 9-1) donne "supra-essentiel" selon Segond, adaptation faite dans l'esprit du protestantisme français du XIXème siècle.

Le texte "officiel" proposé en 1966 est une adaptation des adaptations, qui choisit dans les deux précédentes les formules les moins bibliques et les moins mystérieuses. On sent qu'avant tout, les adaptateurs ont cherché à ne pas heurter les habitudes : ce texte est un compromis. Peut-être cela est-il pastoralement (pédagogiquement) acceptable comme essai temporaire : il

est difficile, en effet, de modifier les habitudes... Mais faut-il vraiment niveler tout, choisir le plus facile pour arriver à l'Unité ?

Il est d'ailleurs théologiquement douteux que Jésus, dont la première citation des Écritures (Mt : tentation des pierres pouvant devenir pain) est : **"Ce n'est pas seulement de pain que vivra l'homme, mais de toute parole sortant de la bouche de Dieu"**, ait mis dans la Prière-modèle une demande concernant simplement la nourriture matérielle : pain de ce jour, ce minimum vital...

Il s'agit bien plus probablement du Pain céleste, "pain du siècle à venir", nourriture terrestre certes, mais aussi "parole" qui est nourriture, pain de vie, corps de Dieu incarné, éternité vécue dans le temps. L'expression : pain de "ce" jour, paraît donc particulièrement inadéquate pour exprimer le sens profond de la prière.

Or toute expression inadéquate représente un danger, surtout si elle est incluse dans un texte que l'on répète souvent et avec ferveur : la pensée devient, elle aussi, inadéquate à la Vérité, et l'âme se déforme.
--

- Offenses/dettes

Pourquoi ne pas tenir compte des recherches plus récentes sur les textes évangéliques ? Pourquoi revenir sur la correction si judicieuse que l'Institut biblique de Jérusalem a réalisée en remplaçant le mot (fantaisiste) d'"offenses" par le terme biblique "dettes" ?

Le mot "offenses" met la nouvelle adaptation en contradiction aussi bien avec la traduction allemande, italienne, russe, et ne correspond pas à la traduction latine, tradition liturgique de l'Église romaine. A-t-on consulté la tradition orale toujours vivante de l'Église grecque et de l'Église slavonne, qui récitent jusqu'à nos jours le Notre Père sous sa forme "décalquée sur le texte oral araméen" ?

Or ces diverses sources sont d'accord pour rester attachées ou pour revenir à l'expression "dettes", si précieuse dans son concrétisme spirituel pour la compréhension de la gratuité de la grâce. L'expression "rémission des dettes" (péchés), expression familière à de nombreux textes de l'Ancien Testament, correspond en effet à une réalité concrète et spirituelle : **"libération d'un engagement"**.

Nous devons tout au Père céleste (notre vie, Sa grâce), et Il ne nous considère pas comme Ses obligés, mais comme Ses enfants. C'est le don gratuit qui nous est accordé à condition que nous soyons capables de porter

ce don, capables de comprendre vitalement, par notre expérience, ce qu'est le don gratuit, on remettra leurs dettes à nos débiteurs. Il ne suffit pas, on effectue, de pardonner les offenses (c'est un minimum...) : nous avons l'obligation de libérer les autres également des devoirs légitimes qu'ils ont envers nous (c'est le maximum).

Il est d'ailleurs très important de constater l'identité de sens et l'analogie de forme entre la traduction littérale (mot à mot) du texte employé par l'Église orthodoxe, et le décalque de l'Araméen reconstitué par le père Jousse (à partir des Targoums) qui, sans se pencher sur les textes récités dans l'Église orthodoxe, est parvenu aux mêmes résultats (par des chemins tout à fait différents donc). Cela nourrit encore l'idée de garder le mot « dette ».

- Mal/Malin

Dans la phrase : "Ne nous soumetts pas à l'épreuve, mais délivre nous du Malin", traduite du grec et du slavon, est exprimée la modestie de l'homme face à Dieu. Il demande de ne pas être éprouvé sans nécessité, "mais" (et là, ce terme a un sens profond d'opposition) d'être délivré du Malin, c'est-à-dire de l'esprit de malignité, de mensonge, de compromis, de tricherie (la notion abstraite philosophique de "mal" est étrangère au langage biblique).

L'adaptation proposée par la version œcuménique a le mérite de ne pas introduire de contresens. Elle serait même entièrement traditionnelle si le mot "Mal" était remplacé par "Malin" : en effet, vocalement, le M majuscule ne se distingue pas du « m » minuscule dans la récitation, et l'équivoque reste possible...

Sur le point précis de la soumission au péché, une précision est apportée également. Elle mérite d'être méditée.

Dans un communiqué officiel, l'Église orthodoxe de France cite les derniers travaux du père Carmignac parus depuis 1966 qui jettent une lumière nouvelle sur le « Notre Père », très difficile à traduire. Il fait état de particularités de la syntaxe hébraïque. "Ces (travaux) prouvent de façon décisive que la négation placée devant un causatif peut en réalité nier soit la cause soit l'effet, donc **que les langues sémitiques (hébreu ou araméen) laissent à l'auditeur ou au lecteur le soin de choisir entre "ne pas faire entrer" et "faire ne pas entrer"**. Elle demande de comprendre : "Fais que nous n'entrions pas dans la tentation", c'est-à-dire : "Fais que nous ne consentions pas à la tentation", (ou mieux) "Garde-nous de consentir à la tentation" ou bien "Garde-nous de céder à la tentation (...).

Dieu exerce un rôle très positif, mais Il agit en nous empêchant de consentir à la tentation, et non pas en nous soumettant à cette tentation : Sa bonté et Sa sainteté ne sont plus compromises, mais au contraire elles sont pleinement reconnues et affirmées. (...) Nous ne risquons plus d'outrager Dieu en lui imputant l'intention de vouloir jeter ses enfants dans les pièges de leur ennemi, car nous ne lui demandons

plus de renoncer à cette complicité, qui ne pourrait être que perverse. Bien au contraire, nous confessons que Sa Providence veut notre bien et veut nous préserver du pire malheur, le péché. (...) Si la solution de J. Heller avait joui d'une plus grande publicité, peut-être certains esprits n'auraient-ils pas buté contre la pierre d'achoppement qui constituait pour eux la sixième demande du Notre Père."

## **Conclusion de l'auteur de la lettre**

Que faire ? L'adoption obligatoire de cette adaptation du Pater est préjudiciable à l'Unité finale et réelle des chrétiens, "Unité dans la Vérité"...

Il conviendrait de reconstituer non pas un texte qui "arrange les habitudes", mais qui, dans la mesure du possible, soit la Prière-Modèle vraiment "composée" par Jésus-Homme, pédagogue génial : texte liturgique par excellence, récité à travers l'univers par ses apôtres-élèves fidèles et leurs successeurs à travers les siècles jusqu'à nos jours. Il propose donc une révision de ce texte, à la lumière d'adaptations qui n'ont pas été intégrées dans le texte œcuménique

## **Notre conclusion**

Nous avons tenu à faire apparaître sur notre site l'approche d'une partie de l'Eglise orthodoxe sur cette prière si particulière, telle qu'elle est formulée dans la version œcuménique de 1966, qui est pour beaucoup d'entre nous la seule dont nous avons connaissance. Je crois que les remarques formulées apportent un éclairage profond sur la signification des différents temps de ce texte si précieux. Le respect que nous lui devons impose de notre part un travail de profonde honnêteté, qui ne peut pas se contenter d'une récitation approximative. En ce sens, le travail œcuménique de 1966 n'est pas remis en question sur le fond, mais les termes sont précisés, évitant des erreurs d'interprétation qui seraient forts dommageables, car pouvant altérer la relation personnelle avec Notre Père !

Nous citons en conclusion l'intégralité d'un passage donné en guise d'introduction, dans le communiqué officiel de l'Eglise orthodoxe de France en Janvier 1966 :

« La saine polémique qui s'est engagée autour de la version de l'oraison dominicale commune aux trois confessions chrétiennes, révèle combien cette initiative était, dans le fond, heureuse et indispensable.

Elle a montré également que les partisans de l'une ou de l'autre interprétation ne sont pas nécessairement groupés par confessions : dans chacune d'elles se trouvent d'une part les adeptes d'une remontée hardie aux sources, pour qui l'authenticité philologique des textes sacrés représente un critère valable pour tous, permettant de corriger éventuellement leurs croyances individuelles ; d'autre part ceux pour qui ces textes doivent représenter aussi fidèlement que possible la pensée religieuse de leur temps, cette religiosité étant en dernier lieu le critère de véracité.

Il est impossible de nier l'existence de ces deux courants de pensée, et pour un travail qui doit conduire à l'unité finale, il est nécessaire de les faire collaborer. Or il est évident que seul le second courant a été représenté dans la commission qui a élaboré le texte "œcuménique" du Notre Père.

Il paraît injuste d'imposer aux croyants et aux théologiens appartenant au premier groupe une vision qui, pour eux, serait un recul sur le chemin de la vérité, seule base possible d'unité. En particulier le texte proposé est une synthèse du texte de Calvin et de l'adaptation catéchétique employée en France par l'Église romaine jusqu'à Vatican II. Elle ne tient aucunement compte des versions employées par l'Église orthodoxe aussi bien en grec qu'en français et en slavon (le texte orthodoxe n'a même pas été mentionné), ni également des traductions en langues vivantes employées par l'Église romaine dans d'autres pays.

(1) D'après la LETTRE OUVERTE de Maxime KOVALEVSKY, Maître de chapelle : « A propos de la nouvelle version française du Pater : Cette version est-elle suffisamment fidèle au texte originel pour être œcuménique ? Paris, le 20 janvier 1966